NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

55 N° 1 1928

Amour, mariage, chasteté

Émile MERSCH (s.j.)

p. 5 - 30

https://www.nrt.be/it/articoli/amour-mariage-chastete-3292

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Amour, mariage, chasteté

Le devoir est urgent, à notre époque, d'augmenter dans les hommes la vénération envers le mariage.

Il est donc urgent que ceux et celles que Dieu charge de former les futurs pères et mères de famille aient, pour le mariage, un respect assez intense pour qu'il soit communicatif.

Ce que nous venons de dire est délicat, nous le sentons bien. La plupart des éducateurs chrétiens sont voués à la chasteté parfaite, et jamais, il faut le dire aussi, ils n'auront pour leur chasteté une dévotion trop jalouse. Reste donc qu'ils tâchent de concevoir leur chasteté de telle sorte qu'ils puissent, en l'aimant, en la préférant immensément au mariage, aimer cependant, et non à côté d'elle seulement, mais, si possible, en même temps et du même amour, quoique à un degré inférieur, le mariage.

Pour cela, à notre sens, il faut ramener la chasteté religieuse, le mariage, et aussi, car tout cela se tient, les préceptes rigoureux de la pureté, à un principe premier, qui est l'amour, ou plutôt, comme nous le verrons de mieux en mieux, qui est la charité.

Tel est notre dessein en ces pages. Il est bien net. Il s'agirait de tracer, dans ses grandes lignes, un traité de la chasteté, un exposé de la théologie morale, concernant le sixième commandement, qui serait essentiellement positif, c'est-à-dire qui se résumerait en une exigence de respect pour un bien profondément vénérable.

Trop souvent, ce nous semble, la prédication et l'ensei-

gnement paraissent se borner, en ces matières, à des cris d'alarme. On parle de dangers, d'ennemis, d'illusions faciles, d'abîmes *dissimulés sous les fleurs*, de *plaisirs meurtriers*. Tout se bornerait, dirait-on, à une immense prudence devant de multiples périls.

Périls, oui. On ne dira jamais assez que la seule sécurité, sur ce point, est la vigilance perpétuelle, — et confiante, bien entendu.

Mais tout le monde n'est-il pas d'accord, pour proclamer que la source de la prudence est l'amour ardent du bien menacé? La tradition chrétienne entière n'est-elle pas unanime à montrer, dans la chasteté, un bien, un bien étroitement uni à la charité? C'est cette idée que nous voudrions développer en ces pages.

I

Osons donc commencer par un éloge de l'amour. C'est un devoir. Les prêtres de Dieu sont là pour revendiquer ce qui appartient au Seigneur. Or, l'amour est à Lui, il vient de Lui. *Amor ex Deo natus est*. On serait coupable de prévarication, si on laissait arracher son auréole de cette chose divine.

Les infamies des hommes, les avilissements où ils ont été menés par l'esprit impur, la concupiscence elle-même ne changent rien à l'essence des choses. L'amour vient de Dieu.

Dieu, dans son respectueux amour pour les hommes, a eu cette confiance paternelle de s'en remettre à eux pour la conservation de leur espèce. Il a donc, en les créant, enfoncé dans leur être, avec l'instinct de la conservation individuelle, une autre tendance presque également énergique, et qui fait presque autant corps avec eux. Nous voulons dire : l'amour conjugal.

Le rôle de cet amour est auguste entre tous. Tandis que les autres activités naturelles ne produisent que des choses,

lui, il est appelé à causer l'homme, et c'est de lui que Dieu attend ceux qui seront ses enfants d'adoption.

Dans aucune autre activité — de l'ordre naturel, bien entendu — la coopération divine n'est à ce point engagée. L'action procréatrice implique, pour ainsi dire, un concours créateur, puisque l'enfant, son terme, ne peut exister sans âme, et que Dieu seul peut créer les âmes.

Ce que nous allons dire paraîtra d'abord choquant. Mais ce n'est qu'une façon particulière de présenter une vérité toute traditionnelle; et cette vérité, vue de cet angle, est trop nécessaire pour qu'on ne la montre pas. Nulle part — toujours dans l'ordre naturel — Dieu n'est présent comme là. Car, nulle part, son activité n'est aussi immédiate.

Aussi, par lui-même, par nature, l'amour est-il chose sacrée et élément de religion. On entrevoit même, dès ici, que, dans la religion révélée, il convenait que le mariage fût un sacrement.

Amor ex Deo natus est. L'amour est donc chose de Dieu. Pécher contre lui, c'est pécher contre Dieu, et là même où Dieu nous est le plus présent, dans l'ordre naturel, répétons-le.

Pécher contre l'amour, c'est aussi pécher contre la race, contre cette humanité, que Dieu a faite à sa ressemblance, et qu'il a aimée au point de lui donner son Fils unique.

L'amour, en effet, tient sa raison d'être, ses énergies, et donc ses exigences, non de l'individu, mais de l'espèce. L'individu en est le porteur et l'agent, pas le maître.

L'amour est acte de l'espèce, en ce sens qu'il est destiné à perpétuer l'espèce, et que, en lui, l'espèce se réalise et agit, dans la mesure où elle peut être réalisée et agir.

Il faut développer quelque peu cette idée, dont nous aurons à nous servir dans la suite. L'espèce dont nous parlons, l'humanité en général, ne peut exister en elle-même. Il n'existe

que des individus, que des hommes. C'est par la multiplication de ceux-ci que l'espèce cherche à réaliser toute la richesse du type humain qu'elle contient et à se trouver tout entière exprimée.

Le terme idéal de ce mouvement, comme aussi de tout ce qu'il y a de social en notre nature, et de tous les efforts de rapprochement qui se font entre les hommes, est l'unité de l'humanité, c'est-à-dire la réalisation, en une existence unique et complète, de tout ce que l'humanité comporte d'énergie et de virtualité. Or, les forces sont d'autant plus puissantes qu'elles sont plus unies et plus ramassées sur elles-mêmes, et l'unité est le principe de la multiplicité. Aussi l'unité de l'humanité, dont nous parlons, est-elle féconde, et origine de la multiplication des hommes.

Mais, dans l'ordre naturel, il est impossible et contradictoire que cette unité se réalise adéquatement; encore un coup, il n'existe que des individus multiples. Elle n'est pas rien cependant. Elle est le ciment et la raison d'être de toute société. Et, en plus, elle trouve une ébauche d'existence et un commencement d'actuation dans la société conjugale. Nous voulons dire que, dans le mariage, les individus sont les instruments, passifs presque, d'une force qui les dépasse, qui est en eux, mais pas pour eux, et qui, en se servant d'eux, fait plus qu'eux. C'est l'humanité qui, autant qu'il lui est possible, s'y affirme, se pose, s'achève, et trouve son unité et sa plénitude, dans des individus, et non en elle-même, car en elle-même elle ne peut exister.

Incarnant l'unité de l'humanité, l'amour est auguste et vénérable de toute la noblesse de notre race. Dieu, qui a si admirablement établi, et plus magnifiquement encore restauré, la dignité de notre substance, nous impose donc de le respecter de tout le respect qu'il exige de nous pour nous.

Nous sommes à la pierre angulaire de la morale sociale. On ne l'ébranle pas sans tout compromettre. Le respect

envers l'existence de nos semblables, envers leur réputation, envers leurs biens, n'est qu'une conséquence d'une obligation plus fondamentale : « Souviens-toi de respecter l'humanité ». L'insulter là où elle trouve son unité et sa source, et prendre comme jouet la fonction auguste qui seule assure son existence, c'est pécher grièvement contre le principe premier de toute société et contre la subordination essentielle de l'individu envers l'espèce.

Aussi la conscience et la psychologie de l'individu ne peuvent-elles en sortir que meurtries et blessées à mort.

Précisément parce qu'il est acte de l'espèce, l'amour affecte profondément l'individu. Il le perfectionne même et l'exalte, au point de le faire coïncider, en quelque façon, avec l'humanité elle-même, et de le constituer principe d'homme.

C'est pourquoi il joue un rôle formidable dans la psychologie humaine. Il est un des plus perpétuels stimulants d'action, une des plus incessantes sollicitudes, et, il faut souligner ce point, un des plus importants facteurs de la moralité humaine. C'est lui qui complète et forme, l'une par l'autre, puis par l'éducation des enfants, la mentalité de chaque sexe. C'est lui qui mène l'homme et la femme, par un mouvement insensible et exigeant, de préoccupations encore assez égoïstes à une vie splendide de dévouement et d'oubli de soi.

On conçoit quelle attention respectueuse exige ce point si central, si essentiel, — et si délicat — de la psychologie et de la moralité humaines. A cette première origine des démarches, le moindre dérèglement provoque les catastrophes. Dès lors tordre cette pièce sur elle-même, et changer en égoïsme jouisseur le mouvement de la donation de soi, c'est, en faussant un des ressorts principaux de son attitude, attenter à soi-même et saccager son âme.

Rien n'avilit comme un tel désordre. Quand il s'est établi

dans le cœur, le respect pour soi-même et pour l'humanité est banni, et l'on en vient à sacrifier, sans gêne et sans émotion, la dignité de la personne humaine et la vie de ses semblables — les tout petits et les grands.

Aussi, le pire châtiment des peuples qui pervertissent l'amour — après les sanctions éternelles, bien entendu — n'est-il pas dans la rareté des naissances et dans le dépérissement des santés. Il est dans l'avilissement des caractères. Les âmes n'y ont plus le courage de vivre, et le vouloir lui-même y est malade, atteint d'une plaie plus hideuse que toutes les purulences physiques.

* * *

Un point est encore à exposer, avant d'établir les prescriptions de la loi naturelle au sujet de l'amour.

L'amour, comme l'homme dans lequel il se trouve, comme l'humanité qu'il doit perpétuer, a deux aspects : un aspect corporel et un aspect spirituel. L'un lui est commun avec les vivants inférieurs, l'autre lui est propre. L'aspect corporel dont nous parlons, c'est l'activité organique génératrice, dans laquelle prend corps et par laquelle seule est efficace l'amour humain.

Etant donné l'unité du composé humain et les rapports étroits qui unissent en nous l'âme et le corps, il est impossible de provoquer en nous cette activité sans faire passer à l'acte, du même coup, l'amour lui-même. Les intentions superficielles ne changent rien à ces fonctions primordiales. Qu'on le veuille ou non, l'émotion dont s'accompagne l'activité dont nous parlons est le lien psychologique par où notre volonté s'engage en notre organisme et y est prise. Cela même qui la rend appétible est qu'elle est l'aspect sensible et corporel de l'amour, et qu'elle complète l'homme de cette manière-là. Cette activité est donc intrinsèquement reliée à

l'amour, et on ne peut la provoquer volontairement qu'en conformité avec la loi naturelle à laquelle l'amour est soumis, et dont nous traiterons dans la suite de cette étude.

Comme on le voit, l'importance de l'activité provoquée n'entre pas en ligne de compte. Aussi, sur ce point, la loi naturelle n'admet pas légèreté de matière.

Ailleurs, pour ce qui concerne la charité ou la justice par exemple, l'action extérieure du corps et la décision volontaire ne sont pas aussi étroitement unies, de sorte que l'action extérieure en elle-même, peut n'intéresser que de façon relativement légère la volonté d'être bon ou d'être juste. En conséquence, dans ces matières, on pourra avoir des actes qui, bien qu'intrinsèquement mauvais, ne le seront cependant que véniellement.

Mais, ici, tel n'est pas le cas. Le vouloir agit précisément en tant qu'il ne fait qu'un, et qu'il ne peut rien qu'avec une fonction organique bien déterminée.

Nulle part, donc, la moralité n'est aussi engagée dans l'activité corporelle ; nulle part l'activité du corps n'est aussi intrinsèquement d'ordre moral ; nulle part non plus n'apparaît mieux, dans d'aussi rigoureuses exigences, la valeur absolue que notre âme donne à notre chair.

Nulle part non plus, d'un autre côté, et pour la même raison, la bonne foi, la demi bonne foi du moins, ne peut subsister plus longtemps, malgré des manquements objectifs nombreux et graves.

C'est la contre-partie de la remarque précédente. Elle doit être nettement formulée, elle aussi.

Il n'en va pas ici comme dans les autres préceptes dont nous venons de parler. Ceux-là concernent la volonté en tant qu'elle régit, à titre de pouvoir spirituel, nos actes corporels. Dans cette zone supérieure elle est limpide, et elle peut voir son acte jusqu'au fond et le juger.

Pour ce qui concerne la pureté, au contraire, la volonté intervient en tant qu'elle s'incarne dans une activité organique. Comme telle, elle n'est pas lumineuse; et seule, une volonté énergiquement décidée à bien agir peut faire pénétrer, de haute lutte, la clarté dans ces profondeurs. Mais trop souvent, dans des âmes plus molles, une demi-obscurité subsiste, favorable aux illusions. Rarement, pensons-nous, car, après tout, il s'agit de la loi naturelle, rarement le manque de lumière est assez total pour excuser complètement les fautes. Mais, plus souvent peut-être qu'on ne croit, les fautes d'autrui, apparemment graves, sont atténuées par une certaine inconscience.

Sur ce point d'ailleurs plus que sur d'autres, la morale ne s'est formulée, dans l'humanité, que par approximations successives. La Révélation elle-même n'a pas tout dit du premier coup. On sait assez que, dans l'Ancien-Testament, Dieu n'a pas parlé, même aux plus saints des patriarches, du précepte de la monogamie par exemple, qui appartient cependant à la loi naturelle, du moins dans ses exigences secondaires, comme dit la morale.

Ce progrès, du reste, ne doit pas faire croire que la morale, qui se développe ainsi, soit artificielle. Au contraire, il témoigne qu'elle est naturelle. Notre nature sensitivo-rationnelle est, par le corps, soumise au temps et sujette à la loi de la croissance. Le droit naturel et les exigences de la morale, spécialement pour ce qui concerne la volonté en tant que celle-ci n'agit que dans et par une fonction matérielle, ne peuvent que suivre l'histoire du développement de notre race. En elles-mêmes, bien entendu, leurs prescriptions existent, dès que l'homme existe. Mais, pour l'homme, elles ne deviennent conscientes, connues, et donc obligatoires, qu'à mesure que l'homme se connaît mieux lui-même, et qu'il prend davantage conscience des exigences les plus profondes de son être — ces exigences où, disons-le pour nous résumer, la mora-

lité est le plus corporelle, et où le corps affirme le plus sa valeur morale.

* * *

Reste à fixer quelles sont ces exigences.

Le sixième commandemant tient tout entier, — c'est notre thèse — en une revendication de respect : « Respecte l'amour, au nom de Dieu ».

Examinons quelles sont les exigences impliquées dans cette formule. Car l'amour a, de par Dieu, sa nature, et nous allons voir comment, quoi qu'on ressente et quoi qu'on dise, elle lui intime, de par Dieu encore, sa loi naturelle.

L'amour est une union. L'amour conjugal est l'union de l'homme et de la femme. L'acte d'amour doit donc être acte d'union. Qui voudrait le poser sans aimer personne, pour sa jouissance d'individu isolé, orienterait vers le vide l'élan de son être; il contrarierait essentiellement, en le produisant, l'amour humain. On nous comprend.

L'acte d'amour est l'union de l'homme et de la femme. Et cela dit assez quel être seul en est digne, et quelle union seule il admet. Ceux qui voudraient le poser, mais de telle sorte qu'il ne puisse être cette unité que la nature a faite féconde, briseraient, en le produisant, le plus farouche mouvement de leur âme.

Ce que nous venons de dire n'exclut pas seulement les unions contre nature, cela vise aussi la sainteté de l'union matrimoniale elle-même. Il nous paraît même que ce principe suffirait pour interdire l'avortement, même si celui-ci n'était pas un homicide. On pèche contre l'unité qu'on a voulue, en la détruisant en son terme naturel. Surtout, il faut l'ajouter, que l'unité dont il s'agit est ordonnée au bien de l'espèce, et que ce n'est donc pas à l'individu qu'il appartient de la faire ou de la défaire. En la posant, en effet, il a mis en action

des forces qui le dépassent : l'humanité qui se perpétue, Dieu, si l'on ose ainsi dire, qui a créé une âme, l'enfant qui est un être humain. Bon gré, mal gré, son acte possède une portée et produit une unité qui ne dépendent pas de lui, et qui même, venant de plus haut que lui, s'imposent à lui.

Ce qui vient d'être dit sur l'être immortel auquel aboutit, de son mouvement propre, par le concours divin, l'union de l'homme et de la femme, suggère que cette union ne peut être un événement transitoire, mais qu'elle réclame d'être indissoluble. C'est ce qu'il faut considérer de plus près.

L'amour, répétons-le, est une union. Il ne va donc pas sans une donation réciproque de soi-même, par laquelle chaque conjoint renonce à sa vie d'individu isolé, pour constituer, avec l'autre, un.

Mais « se » donner, pour l'homme, n'est pas chose momentanée. Il n'en est pas réduit, en effet, comme les animaux, à n'avoir de lui-même qu'une sensation vague et fugitive, qu'une simple appréhension obscure, qui s'efface avec la perception présente. Il pense et juge en fonction du passé et de l'avenir et, quand il réfléchit à lui-même, c'est de toute sa vie qu'il s'agit. Cette façon dont il se connaît, dont il « se tient » indique la manière dont il doit se donner, sous peine de se contredire lui-même : il doit se donner pour toute la vie. S'il voulait poser l'acte d'union conjugale et ne pas s'enlever du même coup le droit de se reprendre, il se donnerait en se refusant, et irait donc contre l'exigence essentielle de l'amour. Le mariage est donc un contrat que la loi naturelle veut indissoluble.

La mort seule peut le rompre. Alors, en effet, l'objet du contrat est supprimé. Il s'est agi d'une donation réciproque entre des âmes unies à des corps, et en tant qu'elles sont unies à des corps. Que le corps soit séparé de l'âme, l'amour et le contrat conjugal sont sans objet et n'existent plus,

du moins de la même manière. Il est certain, en effet, qu'après la mort, et surtout après la résurrection des corps et leur glorification en un état spirituel, un amour spécial, une charité particulière peut prolonger entre les époux ce qui était, durant la vie terrestre, l'amour conjugal. Mais de cela, nous n'avons pas à parler ici.

On a parlé de la mort de l'amour : une fois disparu l'amour sensible entre les époux, ceux-ci, a-t-on dit, ayant perdu le lien qui unissait leurs âmes, n'auraient plus qu'à séparer leurs corps. Erreur évidemment. Cela pourrait être vrai, si l'homme n'était pas, en même temps que « sensible », raisonnable. Mais l'amour humain est autre chose qu'un sentiment, il est essentiellement — quoique non exclusivement — démarche d'âme et donation voulue de soi-même. Par là, par ce qui fait la grandeur de notre race, il exige d'être plus solide que les affections du cœur et de s'ériger plus haut que ce qui passe avec le temps. Si la tendresse sentie vient à baisser entre les époux, il exige qu'on la restaure, et c'est tout. Quant à soumettre l'amour humain à l'instabilité de la psychologie sensible et animale, jamais !

L'indissolubilité du mariage doit aller avec son unité. C'est que l'amour dont nous parlons ne peut pas, comme la charité, multiplier ses objets, sans se diviser et se déchirer lui-même. Parce qu'il est matériel, il réclame d'être limité, sous peine d'être mutilé. Qui voudrait aimer, mais sans abandonner du même coup le droit de se donner à un autre, ferait de sa donation un refus de se donner, et pècherait ainsi contre la loi naturelle.

Enfin, dernière exigence s'il s'agit de chrétiens, l'union de l'homme et de la femme doit être un sacrement. C'est la volonté de Dieu que ses enfants soient unis par la grâce.

De cette volonté on peut découvrir, dans la réalité des choses, des raisons de convenance. L'amour, peut-on dire, joue dans la vie humaine, — et donc aussi dans la vie chrétienne — un trop grand rôle, il est trop fécond et en bonnes œuvres et en dangers, pour n'avoir pas besoin d'une consécration. Il est aussi trop nécessaire à l'Église, à laquelle il fournit ses futurs fidèles, pour n'être pas chose d'Église. Enfin, et cette considération « mystique » nous paraît la plus décisive, le mariage, avons-nous déjà vu, réalise, dans la mesure du possible, l'unité naturelle de l'humanité. Or, il faut le dire à présent, et nous y reviendrons plus au long dans la suite de cette étude, cette unité de l'humanité est réalisée, mais surnaturellement, et de façon autrement parfaite, en Jésus-Christ.

C'est la grande vérité du Christ vivant dans l'Église, du corps mystique du Christ, qu'il serait trop long d'étudier et de préciser ici, et dont nous ne dirons en ces pages que le strict nécessaire. Dans le Christ, par grâce, d'une façon mystérieuse et réelle, l'humanité régénérée ne fait qu'un.

Dès lors, dans le Christianisme, le mariage, par son essence, c'est-à-dire par l'union dans laquelle il consiste, a rapport au Christ, et il inclut une activité du Sauveur, en tant que celui-ci unit en lui l'humanité, c'est-à-dire, en tant qu'il est encore agissant dans l'Église. Il y a donc un geste de l'Église, qui est un geste du Sauveur lui-même, qui, comme tel, est principe de vie surnaturelle, et qui sanctifie et « surnaturalise », dans le mariage, l'unité féconde de l'humanité. En d'autres termes, le mariage est sacrement.

Et, on le voit, ce qui est sacrement dans le mariage, ce n'est pas une bénédiction surajoutée, c'est l'essence même du mariage, du contrat d'union et d'amour. C'est cela qui participe de l'union entre le Christ et l'Église, entre le Verbe et l'humanité.

Et c'est cela, c'est l'essence du contrat, qui, élevé par la

grâce à une dignité supérieure, reçoit des perfections nouvelles.

Le mariage est un et indissoluble par lui-même et comme contrat. Comme sacrement, il reçoit une unité divine, et il est scellé au sceau de la Trinité, en une divine indivisibilité. L'amour dont il est constitué cesse lui-même d'être purement humain, pour devenir un aspect de la charité théologale.

Le Concile de Trente (Session XXIV) le dit magnifiquement : « La grâce sacramentelle du mariage amène à sa perfection l'amour conjugal. Elle confirme son indissoluble unité, et elle sanctifie les conjoints. Cette grâce, c'est le Christ qui l'a méritée par sa passion ». « C'est le Christ Notre Seigneur, comme dit Léon XIII *(Arcanum illud)*, qui a uni plus étroitement, par le lien de la divine charité, la société de l'homme et de la femme, déjà indivisible par sa nature ».

Sur l'amour de l'homme et de la femme plane l'image du crucifix. C'est un symbole et une consécration. Le mariage est chose du Christ, et chose d'Église ; il est un état de charité, de dévouement et de douleurs rédemptrices, et son rôle est d'élever de jeunes chrétiens dans l'amour du Sauveur.

Tant qu'il n'a pas sa consécration sacramentelle, le mariage n'a pas toute sa perfection. D'une façon plus précise : son unité est inachevée, quand on la compare à l'unité surnaturelle du Christ et de l'Église ; mais, ajoutons-le, seulement quand on la compare à cette unité. On conçoit donc que les mariages qui n'ont reçu nullement la consécration de cette unité, c'est-à-dire les mariages contractés entre païens, puissent être rompus à la conversion d'un des conjoints, s'il le faut pour que ce conjoint puisse mener librement sa vie chrétienne dans l'unité de l'Église. C'est le *casus apostoli*. Et l'on conçoit aussi que ce cas soit le seul, et que les autres motifs même les plus graves, raisons personnelles urgentes ou même raisons d'État, ne puissent prévaloir contre un lien si naturel et si sacré, du moment que sa formation est consommée.

* * *

Ce que nous venons d'énumérer, ce sont les réclamations essentielles, la loi naturelle de l'amour humain. Cette loi naturelle, maintenant que nos corps sont devenus les membres du Christ et que notre race est élevée par la grâce, devient plus urgente et plus rigoureuse. Il s'agit de respecter en nous non plus seulement l'humanité, mais la Divinité, et de nous garder purs par respect pour le Verbe qui s'est fait chair.

Mais, même sans cette élévation à l'état surnaturel, même si Dieu ne nous avait nullement révélé sa volonté, cette loi se serait imposée à nous par notre nature même, et par Dieu qui nous impose notre nature. L'enfreindre eût été mal en soi, intrinsèquement mal.

A côté de cette loi, qui n'admet ni dispense, ni excuse, ni légèreté de matière, il est d'autres prescriptions, moins rigoureuses, contre lesquelles on peut pécher sans tomber gravement.

Elles sont nécessitées par la prudence que réclame de nous la concupiscence qui est en nous. Nous allons les exposer en quelques mots.

A cause de l'étroite union qui existe, en ces matières, entre les appétits inférieurs et les convoitises mauvaises, il se fait que des actions, sans être en elles-mêmes la provocation du mal, émeuvent cependant les passions sur ce point. Rechercher de telles actions, lectures, spectacles, compagnies, imaginations, etc., dans le but de provoquer le mal en soi, c'est grave, évidemment.

Mais, souvent, l'attitude de volonté est indécise, on se laisse aller à une émotion louche, à une excitation trouble, mal définie, malsaine à coup sûr, mais qui n'apparaît pas nettement comme « mauvaise ». Agir de la sorte, poser ces

actions sans raison proportionnée, c'est une imprudence bien nette et qui est grave ou légère, d'après l'importance du danger encouru.

Il faut ajouter que de telles imprudences constituent souvent aussi un manque de sincérité avec soi-même et un effort coupable et dissimulé pour s'obscurcir la conscience.

Qui facit veritatem, venit ad lucem. Il faut, sur ces matières, limpidité et netteté. Rien n'est malsain, absurde, épuisant pour le cœur et nuisible à la santé psychologique, comme le vague désir consenti d'une satisfaction qu'on prétend se refuser.

Seule, l'observation intégrale, rigoureuse, de toutes les exigences de la pureté est facile; le reste est marche sur pentes glissantes.

* * *

Ces exigences de la pureté sont dures. Mais qu'on n'ait pas la cruauté d'en rien rabattre.

Il s'agit d'un des fondements qui supportent tout l'édifice moral : du respect envers l'humanité, dans ce qu'il a de plus essentiel. « Ne tourne pas contre lui-même l'amour qui est la source de l'humanité et qui est une des pièces les plus importantes de ta personnalité ». Le sixième commandement ne dit pas autre chose.

Sans doute, le métier est rude d'être animal raisonnable, et de diriger son corps par son âme jusque dans les tréfonds de son être, là où la volonté s'engage dans l'organisme. Il faut peiner et saigner, pour purifier et spiritualiser lentement ces régions enténébrées, où le passé de notre espèce et de nous-mêmes a laissé s'enfoncer trop de mauvaises racines.

Mais notre dignité d'hommes et de chrétiens, la dignité de nos corps, roseaux pensants, de nos corps devenus au baptême temples de Dieu, bref, notre valeur morale naturelle et surnaturelle est à ce prix.

Pour ce long et douloureux effort, un stimulant rigoureux est nécessaire. Ce stimulant est la loi naturelle, que nous venons d'étudier.

De grâce, qu'on n'émousse pas cet aiguillon indispensable; qu'on ne commette pas envers l'humanité cette insulte et ce vol de lui rabaisser ses principes au niveau de ses faiblesses. Lui briser dans l'âme le ressort qui la fait monter, c'est l'appauvrir de ce qu'elle a de meilleur : de ce qui doit la rendre meilleure.

Indulgence pour les personnes, oui. Nos regards ne vont pas jusqu'aux âmes, et nous ne pouvons juger la grièveté réelle des chutes dont nous ne savons que le dehors.

Indulgence surtout — et vénération — pour les âmes de bonne volonté, qui poursuivent, sans jamais se désespérer, une lutte entêtée contre des difficultés toujours renaissantes. C'est par leurs combats que, peu à peu, dans l'amour humain, l'ange prend empire sur la bête. Que seulement elles ne se découragent jamais; qu'elles ne se fatiguent pas de reprendre et de reprendre les armes! Dieu seul sait ce qui caractérise le plus véritablement leur attitude morale — des chutes ou de la résistance. On peut et on doit oser le dire, ce nous semble : dans des cas semblables c'est le bien qui l'emporte sur le mal; car, après tout, il provient, lui, de facteurs moraux, la grâce de Dieu et le courage humain; tandis que le mal est, pour une bonne part, l'effet de certains déterminismes psychologiques, des habitudes et du tempérament. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que les chutes ne soient pas coupables, et qu'on puisse se reposer de la lutte; mais, bien au contraire, que l'intensité même de la lutte peut donner une présomption contre la grièveté des fautes — et que, contre des fautes peut-être graves et certainement coupables, il est obligatoire de lutter ardemment.

C'est toujours le même principe : par pitié pour la faiblesse humaine, qu'on mette bien en lumière les exigences

de la loi naturelle. Elles sont parfaitement adaptées à nos ressources et à nos besoins.

II

Après avoir fait l'éloge du mariage et de l'amour, il nous reste à montrer qu'on peut, sans déchoir, mais, au contraire, pour monter, renoncer à l'un et à l'autre.

C'est un dogme, en effet. Le concile de Trente l'a défini : « Si quelqu'un déclare que l'état conjugal doit être préféré à l'état de virginité ou de célibat, et qu'il n'est pas meilleur et préférable (*melius ac beatius*) de demeurer dans la virginité et le célibat que de s'unir par le mariage, qu'il soit anathème ».

Il fallait mettre ce canon conciliaire bien en évidence au début de ce paragraphe.

Reste le travail théologique de rendre la vérité qu'il enseigne aussi intelligible que possible.

Commençons par un truisme : ce n'est pas en tant qu'elle fait renoncer à ce que le mariage a de bon, que la continence est bonne. Il faudrait manquer totalement de sens chrétien et même de la vraie notion des choses pour mettre l'excellence de la chasteté, comme le fait Schopenhauer, dans un assoupissement du « vouloir vivre ». L'apathie et l'indifférence n'ont, par elles-mêmes, rien de cette force décidée, qui est essentielle à la vertu.

Si la chasteté n'était que cela, si elle n'était qu'une restriction, elle serait une diminution ; en d'autres termes plus précis, si la chasteté n'était pas de la charité, elle serait une stérilité.

La charité, c'est elle, en effet, qui, à notre avis, donne à la chasteté parfaite sa raison d'être adéquate et son explication totale.

Aussi faudrait-il commencer cette partie de notre étude

par l'éloge de la charité, comme nous avons ouvert la première partie par l'éloge de l'amour conjugal.

Nous ne l'essaierons pas, de peur de demeurer trop en dessous. Aussi bien n'est-ce pas nécessaire. On sait combien la charité l'emporte sur tout autre amour. Elle est aussi théologale, aussi mystérieusement divine, que l'amour conjugal est mystérieusement humain : lui produit l'homme, il exalte l'homme ; elle va jusqu'à nous faire poser des œuvres divines et à nous rendre parfaits comme notre Père céleste est parfait. *Deus charitas est.* Venant de Dieu en nous par une opération spéciale de la grâce, elle tire de son origine assez de force pour remonter jusqu'à Dieu et l'atteindre. Par elle nous aimons Dieu d'un amour digne de lui, et cet amour, fruit indivis de la grâce et de nos efforts, est aussi vraiment nôtre qu'il est vraiment divin. Aussi, quand, avec l'aide de l'Esprit, nous disons : « Père », cet appel, pour Dieu, est émouvant.

Dans l'état de pure nature, nous n'aurions connu Dieu que dans le miroir des créatures, et nous n'aurions pu l'aimer efficacement qu'à travers elles. En règle générale, c'eût été, à notre sens du moins, dans la vie conjugale qu'on aurait ainsi aimé Dieu dans ses créatures de la manière la plus ardente et la plus adaptée à notre nature. C'est là qu'on aurait trouvé le plus de stimulants à la générosité et à l'oubli de soi. Le célibat, malgré les avantages qu'il donne pour la contemplation intellectuelle et pour la pratique des bonnes œuvres, aurait manqué souvent de stimulants assez humains pour être fort efficaces. Il aurait donc constitué en principe une exception, louable d'ailleurs, mais n'aurait pu faire l'objet d'un conseil universellement proposé.

Mais cet état de pure nature n'a jamais existé. En fait, dès l'origine, le Christ, promis, préparé, attendu, ou venu est le centre de tout, et Dieu, qui veut le salut de tous, oriente l'humanité entière vers de surnaturelles destinées. Par conséquent, toutes proportions gardées, ce que nous

allons dire du Christianisme concerne aussi le temps de l'ancienne Alliance.

En Jésus-Christ donc, Dieu se met, en lui-même à la portée de notre amour — par la charité.

C'en est fait. L'exercice de la charité, dès qu'il nous est rendu possible, prime tout; et l'on ne peut mieux faire que de renoncer à tout autre amour, pour se vouer plus complètement à elle.

L'amour humain était beau, certes; il devient même plus beau quand, dans le mariage chrétien, la charité le perfectionne. Mais la charité pure, la vie consacrée toute à l'amour divin, est plus belle encore.

L'homme marié, comme dit si bien saint Paul, *divisus est*. Il est tiraillé en sens divers; la concupiscence le domine encore fortement; et toutes les énergies que met en œuvre, de façon si absorbante, l'amour humain, tout en demeurant dans l'ordre et en étant saintes, sont distraites cependant d'un mouvement qui aurait pu aller vers Dieu bien plus droit et bien plus fort.

Cela ne signifie pas, bien entendu, que le mariage rende impossible l'exercice parfait de la charité : l'exemple de trop de saints montre le contraire. Il le rend seulement, par lui-même, plus difficile. Aussi, en règle générale, pour la perfection chrétienne la chasteté est-elle de conseil.

Celui qui la pratique, en effet, en supprimant ce qui aurait divisé ou encombré le mouvement de son âme, rend son vouloir plus un, plus simple et ainsi plus énergique. Aimant, d'un amour unique l'unique Nécessaire, il doit en arriver, par l'attitude qu'il prend, non seulement à atténuer de plus en plus la concupiscence, mais encore à mortifier en lui les appétits inférieurs, ou plutôt à les spiritualiser, en les absorbant progressivement dans une tendance surnaturelle.

Ainsi arrive-t-on au gouvernement de soi-même; ou plutôt, selon l'Écriture, ainsi s'établit le règne de Dieu dans les

âmes. Et les hommes deviennent comme les anges : *erunt sicut angeli Dei* ; ils deviennent semblables à leur Père du ciel : *prima Virginum Trinitas.*

* * *

Et les hommes n'en seront que plus « humains ».

Car la chasteté, le plus divin des amours, est aussi le plus humain. Aussi bien ne peut-on, étant chrétien, aimer Dieu d'un amour qu'on refuserait à ses frères ; parce que les hommes et Dieu sont inséparables dans le Christ.

Dans le Christ. Encore et toujours lui. Partout, dans le Christianisme, le Christ est l'explication de la vie qu'il donne aux siens et des vertus qu'il leur demande. Ne faut-il pas que celui qui est premier principe dans la ligne de l'être surnaturel le soit aussi dans la ligne de l'intelligibilité du surnaturel, c'est-à-dire en théologie ?

Dans le Christ, en effet, l'humanité a reçu, avec une élévation d'être, un achèvement d'unité. Il n'y a plus, au regard de Dieu, c'est-à-dire dans la substance des choses, de séparation entre juifs et gentils, entre grecs et barbares, entre hommes et femmes ; une unité de grâce a repris en une vie unique et divine notre race entière, et tous ensemble, dans le Christ, nous ne faisons plus qu'un, un seul corps, un seul être vivant et, comme dit l'Écriture, un seul Christ tout en tous.

Unité toute surnaturelle, assurément ; mais que Dieu, qui l'a faite pour diviniser notre nature, a faite adaptée parfaitement à notre nature.

Aussi le mariage, pour autant que s'ébauche en lui l'unité féconde de notre race, n'est-il plus que la figure de cette unité surnaturelle. *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia.* Il était l'acte de l'espèce ; le voilà devenu, comme tel, un signe et un symbole de

la grâce. En lui-même, chez des baptisés, il inclut un rapport et il exige une union avec une chose qui le dépasse absolument, sans laquelle il aurait été complet, mais dont il ne peut, par essence, se passer, du moment qu'elle est offerte — nous voulons dire l'unité qui relie le Christ à l'Église.

Aussi, la bonté divine l'a-t-elle haussé d'un niveau : il était cause d'homme, elle l'a fait en plus cause de grâce, et elle a changé en charité l'amour dont il était fait. Cela, nous l'avons déjà dit.

Mais ce qu'il faut faire remarquer à présent, c'est que par là le mariage tient sa grandeur, en tant qu'il est unité et en tant qu'il est amour, d'une unité et d'un amour qui le dépassent. Il tient donc en lui ce qui doit suggérer de faire mieux que lui, et cela dans la même ligne que lui : dans la ligne de l'amour envers l'humanité.

L'amour conjugal est, par nécessité de sa loi naturelle, très limité en son objet. Il est aussi, en règle générale, très embarrassé par la concupiscence en son intensité.

L'amour exclusif du Christ, mais du Christ tout entier, Dieu et homme, tête et membres, Sauveur et fidèles, est infiniment plus un, plus détaché des recherches personnelles, si alourdissantes ; il est donc plus énergique en son mouvement. Il est en plus totalement universel en son objet.

D'autre part, ce qui différencie ces deux amours et qui fait l'excellence hors pair du second rend les deux difficilement compatibles.

Reste donc à choisir. Reste, si l'on veut aimer l'humanité le mieux possible, qu'on renonce au mariage, du moins dans la plupart des cas. Et voilà la chasteté parfaite conseillée par l'amour, et par l'amour envers l'humanité.

Mais, il faut le redire encore, si l'on renonce au mariage, ce n'est pas qu'on redoute les sacrifices et les dévouements qu'il réclame. C'est, au contraire, à cause des services et des travaux qu'il empêche.

Qui voue la chasteté n'éteint pas en lui la tendresse humaine. Il aimera, mais autrement, d'un amour dégagé au maximum de convoitise, débarrassé de recherche personnelle et de calculs jouisseurs. Il aimera, mais d'un amour ardent et large, et qui, pour être toujours prêt à servir tous les hommes, renonce aux liens même les plus doux et les plus sacrés, du moment qu'ils empêchent de vivre pour tous, en un dévouement catholique. Envisageant, dans les hommes, non l'animal raisonnable tel qu'il est par nature, mais tel que Dieu l'a fait par grâce, il considérera dans autrui l'enfant de Dieu, le membre du Christ, le membre du même corps (1). Et il le verra très proche à la fois, *proximus*, et très élevé. Ce sera un amour très respectueux, cultuel presque, très humain et divin en même temps, l'amour chaste.

Et la chasteté, amour plus puissant que l'amour, donnera des pères et des mères à ceux qui n'en ont plus. Elle entourera de sollicitude et de tendresse les misères des malades et la décrépitude des vieillards.

Elle fera que de jeunes chrétiens et chrétiennes, dans une inquiétude passionnée sur le sort de leurs frères, s'en iront souffrir et mourir dans les forêts tropicales ou la glace du Pôle, en suivant le bon Pasteur à la recherche des âmes.

Elle rêvera de se donner jusqu'à la mort et, jalouse d'être indissoluble comme l'amour conjugal, elle s'enlèvera par vœu le droit de se reprendre.

Par elle les pauvres auront de perpétuels serviteurs; les tout petits et les adolescents auront des éducateurs voués à leur formation; la masse de l'humanité, chrétiens, pécheurs, païens, tous posséderont des intercesseurs dont ils pourront user et abuser, et dont les austérités, les froides nuits de

(1) L'objet formel, motif *propter quod* de la charité envers le prochain, est Dieu. Son objet formel, objet *quod*, dans le prochain, est la *capacitas visionis beatificae*, c'est-à-dire la vie divine, actuelle ou possible.

prière, les souffrances, les travaux et la vie seront à eux, seront pour eux.

D'elle *et de l'amour conjugal, l'amour le plus éperdument* humain, c'est elle.

Ne va-t-elle même pas à absorber l'autre? Un jour viendra-t-il, où « il sera donné à tous de comprendre la parole que tous, maintenant, ne comprennent pas », l'*expedit non nubere?* Notre race est-elle destinée à une fin aussi magnifique, notre histoire sainte aura-t-elle le plus splendide, et, au point de vue surnaturel, le plus intelligible des couronnements? Dieu seul le sait. Dieu seul est assez bon, assez patient aussi, et surtout assez puissant, pour amener de tels miracles.

En attendant, la parole de Dieu, comme un ferment, fait monter la pâte, et l'Église répète aux générations successives la proposition divine d'un amour plus intense, plus divin à la fois et plus humain, c'est-à-dire plus chrétien.

* * *

Plus chrétien, oui. Revenons-y une dernière fois, car c'est là le dernier mot.

La chasteté parfaite, comme toutes les vertus parfaites, est, essentiellement, une attitude que le Christ inspire à ses membres, et dont l'explication dernière est en lui. Elle exprime une manière d'être humain mais divinement, une façon d'être enfant de Dieu, que celui-là seul peut comprendre pleinement qui est le Fils unique et l'unique Homme-Dieu.

Les vertus parfaites sont mystérieuses, comme la vie surnaturelle, chrétienne, dont elles sont l'expression la plus adéquate.

Celui-là seul peut les faire comprendre, autant qu'on peut comprendre ici-bas, qui seul peut les inspirer. Pour savoir combien la chasteté chrétienne est bonne, il faut avoir reçu

du Christ l'amour qui vient de lui et qui la justifie, elle. *Si quis amat, novit quid haec vox clamet.*

C'est la force, la joie et la gloire de ceux qui ont voué au Christ, c'est-à-dire, à Dieu et aux hommes, toute leur vie, d'être comme le Christ, corps et âme, des consacrés. Ils sont donnés, ils sont livrés, et c'est leur état de pouvoir s'user jusqu'à la corde, en servant tous leurs frères tous les jours. Ils suivent l'Agneau partout où il va : à la peine, à la rédemption et à Dieu.

* * *

Aucune vie ne soutient son homme comme celle-là.

Mais il faut la prendre comme elle est.

Les choses se conservent et s'augmentent par les mêmes causes qui les ont engendrées. Raison d'être de la chasteté, la charité en est aussi la force et la sauvegarde.

Contre les repliements sur soi-même, contre les mélancolies amollissantes, contre les préoccupations de bien-être ou de plaisir, bref, contre tous les relâchements d'âme qui préparent les défaillances, le grand remède c'est la charité, c'est-à-dire l'amour ardent de Dieu, spécialement là où il est pour nous, dans l'Eucharistie, dans nos âmes, et dans le devoir d'état, — et l'amour, ardent aussi, du prochain.

Pas de petites tendresses ridicules et limitées ; mais envers tous une sollicitude éveillée et l'appétit de servir : rien ne brise le mouvement egocentriste de la concupiscence comme la généreuse explosion de la charité.

Prudence, oui, certes ; mortification, sincérité avec soi-même, oui, tout cela est indispensable. Mais la vraie prudence consiste à remplacer ce qu'on veut supprimer ; rien ne mortifie le mal comme l'application de son contraire ; et la tactique la plus franche est l'offensive.

* * *

C'est un même amour et une même charité qui fait la grandeur du mariage, qui nécessite les rigoureuses exigences de la pureté, qui suggère, comme moyen de perfection, la chasteté parfaite — et qui donne la force et la joie de régler sa conduite d'après ces principes et ces préceptes.

Tout est lié dans la morale chrétienne.

Tout y est avant tout positif ; on a pu le voir. Il ne s'agit, pour tout ce qui concerne le sixième commandement, que de respecter la dignité humaine, que Dieu a faite grande et que le Christ a faite plus grande encore.

Aussi bien le Christianisme tout entier est-il avant tout positif et amour du bien. La vie chrétienne parfaite, et les conseils de perfection plus encore que les préceptes, ne sont pas d'abord des renoncements, mais des préférences. *Finis legis est charitas.*

C'est pourquoi la pratique des conseils est une excellente préparation pour ceux qui doivent former les chrétiens à l'observation des préceptes. Le vœu de chasteté, spécialement, a cette utilité, parmi d'autres, de donner à l'ensemble des fidèles, pour ce qui concerne la pureté, les éducateurs qui lui conviennent.

Nous voici ramenés aux pensées par lesquelles nous commencions cette étude. L'état de chasteté a une portée sociale et ecclésiastique.

Il est une protestation concrète contre la recherche exagérée du plaisir, contre toutes les altérations sacrilèges, qui voudraient faire de l'amour un égoïsme. Il est destiné à rappeler aux hommes la grandeur du mariage, de ce mariage que Dieu a fait si saint que l'Église ose le sceller en donnant aux époux le pain des anges.

Mais que ceux qui le pratiquent, le pratiquent comme il

est : comme un état de charité plus grande et plus haute, parce qu'elle est plus détachée. Ainsi pourront-ils inspirer une très belle idée du mariage et de l'amour, parce qu'ils en ont une plus magnifique.

E. MERSCH, S. I.